

Le cardinal Eijk déplore l'élargissement des critères de l'euthanasie

Author : Jeanne Smits

Categories : [Brèves](#), [Divers Jeanne smits](#), [Points non négociables](#)

Date : 2 juin 2013



La clinique de fin de vie créée en 2012 aux Pays-Bas pour répondre aux demandes d'euthanasie qui ne sont pas honorées par les médecins traitants, soit que ceux-ci fassent partie des 15 % d'objecteurs de conscience, soit qu'ils estiment qu'une demande donnée ne répond pas aux critères de l'euthanasie légale, connaît un franc succès avec le doublement des « escadrons de la mort » en un an, et une cinquantaine d'euthanasies effectivement à son actif.



Le cardinal Willem Eijk, archevêque d'Utrecht, médecin de formation et spécialiste de la bioéthique, a réagi à cette information sur une [radio catholique](#) néerlandaise en se demandant d'emblée si la demande publique est bien ce qui est expliqué le succès de la clinique de fin de vie. En notant que c'est bien souvent l'offre qui crée la demande.

Il a souligné par rapport à ces médecins qui sont prêts à pratiquer des euthanasies alors que le médecin traitant du demandeur ne le veut pas, que « la question est de savoir comment ces médecins considèrent les critères existants, qui exigent une *souffrance sans perspective d'amélioration* et aussi *insupportable*. »

De fait la KNMG, l'association professionnelle des médecins, a publié des directives en 2011 annonçant que ces critères étaient appliqués de manière trop restrictive. Loin de s'en tenir aux critères dans le cadre d'une maladie physique ou psychique déterminée, souligne le cardinal Eijk :

« La KNMG est d'avis au contraire qu'il faut tenir compte d'un ensemble complexe de facteurs et d'affections liés à la vieillesse. (...) On constate une tendance ces dernières années à vouloir étendre le champ de la souffrance sans perspective et insupportable, une tendance que l'on constatait dès le début des discussions dans les années 1980. Au départ il était question d'agir pour mettre un terme à la vie à la demande personnelle du patient et dans une phase de maladie vraiment terminale – quelques semaines tout au plus avant la fin de vie attendue – et c'est après que de tout autres indications se sont ajoutées, visant les affections psychiatriques par exemple. Aujourd'hui on voit qu'on n'exige même plus d'un diagnostic médicalement répertorié.

Les critères s'étendent de plus en plus, comme il est naturel lorsque vous avez entrouvert la porte : elle va d'elle-même s'ouvrir de plus en plus. Si vous portez

atteinte au principe fondamental selon lequel les hommes ne disposent pas du droit sur la vie et la mort, si dans certains cas, des “exceptions”, vous permettez d’y déroger, en affirmant que dans certains cas il n’y a plus de perspectives ou que la souffrance est insupportable, alors si le cas est tout petit peu moins sans perspectives ou juste un peu moins insupportable, pourquoi ne pourrait-on pas accepter l’euthanasie ou l’aide à mourir dans ces cas ? »

Ce danger était annoncé au début des années 1980 et c’est la tendance qui s’installe aujourd’hui, affirme le cardinal, qui explique :

« Lorsqu’on lâche le principe fondamental selon lequel nous, en tant qu’êtres humains, n’avons pas le droit de disposer de la vie et de la mort qui revient à Dieu seul, on atterrit sur une pente glissante, qui est aussi une échelle variable – car où fixer la limite ? C’est une limite qui ne cesse d’être repoussée.

Au fil des ans, on a pu constater que pour diverses raisons la capacité des gens à souffrir a diminué. Se dessine l’idée selon laquelle une vie marquée par la souffrance serait totalement dénuée de sens. Du point de vue chrétien nous voyons cela autrement, et nous croyons que l’on peut trouver la force, même dans une vie marquée par la souffrance, d’unifier tout cela dans la prière, et de manière sacramentelle, avec le Christ souffrant.

Quoi qu’il en soit cela reste un critère subjectif qui est évalué de manières très diverses, mais de ce fait même la frontière au-delà de laquelle ma souffrance va paraître insupportable va descendre de plus en plus.

Il est également bien connu que la frontière de la douleur est très subjective et sujette à l’influence psychologique. Nous savons que les personnes accueillies en centres palliatifs qui utilisent des médicaments lourds pour faire disparaître ou atténuer leur douleur ont besoin de beaucoup moins de ces médicaments s’ils sont dans un environnement aimant où ils sont entourés de soins et d’attention.
»

Le cardinal se demande : peut-on raisonnablement utiliser un critère subjectif pour justifier une décision d’euthanasie qui est à ce point sans retour ?

Interrogé sur l’attitude que doit adopter l’Eglise alors que la clinique de fin de vie a déjà mis sur les routes néerlandaises trente équipes qui tournent pour pratiquer l’euthanasie, Mgr Eijck répond :

« Tout d’abord, l’Eglise doit s’accrocher à ce que l’Eglise a toujours enseigné.

Ce qu'elle voit comme l'ordre imprimé par Dieu dans la Création. (...) L'homme est créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, l'homme n'est jamais un moyen en vue d'une fin, et cela ne vaut pas seulement pour sa dimension spirituelle mais aussi pour son corps. La vie du corps est toujours une fin en soi et jamais un moyen pour réaliser quelque chose. C'est aussi la raison pour laquelle nous ne pouvons sacrifier la vie humaine, pas même pour mettre fin à la souffrance.

Naturellement il nous revient dès lors, même si nous ne pouvons totalement faire disparaître la douleur et la souffrance des gens, de la ramener à des proportions supportables. Je pense qu'aux Pays-Bas nous devons travailler avec le plus grand sérieux pour offrir des soins adéquats pour les malades, les personnes âgées, isolées aussi, et là où c'est nécessaire, assurer une bonne offre de soins palliatifs. »

Interrogé enfin sur le vieillissement de la population grâce aux maladies maîtrisées, le prélat pointe l'isolement, et spécialement le vieillissement des personnes âgées comme un des plus grands problèmes dans les sociétés occidentales, un défi auquel il nous faut répondre par la présence effective auprès de notre prochain, sans s'en remettre à des solutions collectives ou étatiques.

• *Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)*

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)